

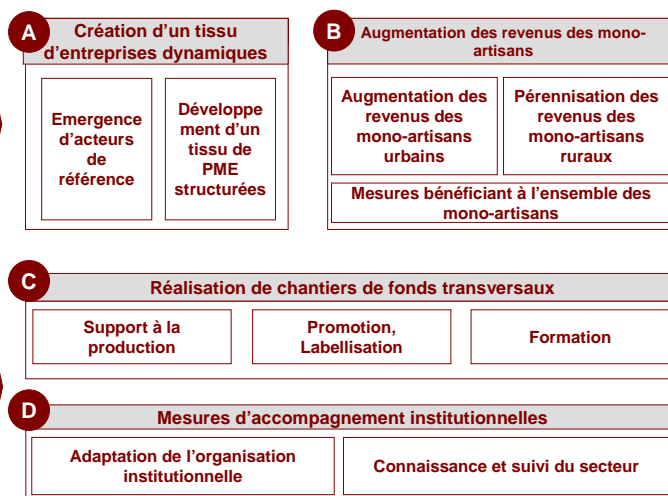
Principaux Chantiers d'intervention du SECA

BASE D'INTERVENTION DU SECA :

La Vision 2015 du secteur de l'artisanat élaborée en 2005 / 2006, couronnée par la signature d'un contrat-programme le 20 février 2007 devant SA MAJESTE et lancée pour mise en œuvre effective à partir de 2007.

5 axes de développement par catégories d'acteurs

5 axes de développement transversaux



PRINCIPAUX CHANTIERS ACTUELS

Dans le cadre de la V2015, s'inscrit l'intervention du Département de l'Artisanat et ce, selon les axes suivants :

PDRA	Objectif	Echéance
Fès	Suivi de l'exécution	
Safi	Lancement et suivi de l'exécution	
Sud (trois régions)	Signature	2008
Marrakech	Signature	2009
Nord (deux régions)	Signature	2009
Oriental	Signature	2009
Souss-Massa-Draâ	Signature	2009
Rabat - Salé	Signature	2009
Casablanca -Essaouira- Meknès	Signature	2009
Plan de développement Territorial (Bzou / Demnate)	Signature	2009

Les Plans de Développement Régionaux de l'Artisanat (PDRA) :
la déclinaison de la stratégie nationale à l'échelle régionale passe par l'élaboration de PDRA qui prennent en compte les spécificités régionales et locales. Dans ce cadre, un PDRA (Fès)

a été signé en 2007, et 15 autres PDRA sont en cours de réalisation ou programmées avant la fin 2009.

Les infrastructures de production et de commercialisation : cet axe vise la mise à la disposition des artisans et des PME d'artisanat, d'espaces de production et de vente convenables, l'augmentation des ventes et l'amélioration des revenus, et ce, à travers :

- La création de médinas d'artisanat au sein des Stations du Plan Azur et des Nouvelles Zones Touristiques (Cf. *Expérience pilote : Station Saidia*)



- La réhabilitation et le réaménagement des points de vente existants tels que les foundouks et certains ensembles artisanaux (Cf. *Foundouks Fès dans le cadre du programme MCA, EAs Tanger et Tétouan dans le cadre de la coopération espagnole, ...etc.*)
- La création de zones d'activités artisanales pour mono-artisans (Cf. *Ain Nokbi et Benjellik*) et pour PME (Cf. *ZAA prévue à Casablanca en partenariat avec la FEA*).

Appui à la production : l'appui au tissu productif vise sa restructuration et l'amélioration de ses outils, avec l'objectif de mieux répondre à la demande croissante du produit artisanal sur le marché national et étranger :

- Emergence des acteurs de référence : Sélection de 7 acteurs de référence dans la filière Décoration,
- Structuration et développement des PME : Accompagnement des PME par la réalisation d'expertises techniques en matière de design, contrôle des techniques de production, gestion financière, ... Cet accompagnement touche également la mutation des mono-artisans en PME structurées.
- Appui aux mono-artisans, par l'achat de collections auprès de designers (Cf. *Thuya d'Essaouira, Dinanderie de Fès, Tissage d'Ouezzane*), la modernisation des outils et techniques de production, l'appui des artisans créatifs et innovants (Cf. *prix du meilleur produit*).
- Instauration de la normalisation, par la mise en place d'une vingtaine de normes (Cuir, Dinanderie, textile, Artisanat de service...etc) et un programme de certification (Poterie – céramique).
- Diagnostic des matières premières et mise en place de plans d'actions pour la résolution des problématiques y afférentes, notamment pour l'Argent, le Thuya, l'Or, le Cuivre et l'Argile (Cf. *Ouverture du 1er point de vente de l'Argent à Tiznit*).

La Formation professionnelle : La mise en œuvre de la V2015 passe essentiellement par le développement de la formation professionnelle et ce, à travers la formation de nouvelles générations d'artisans dans les domaines des arts et de la créativité, une ouverture sur les nouvelles technologies et les nouvelles méthodes de production et de gestion.

L'intervention du SECA en matière de formation professionnelle concerne :

- La formation des apprentis et la mise à niveau des ressources humaines et ce, à travers le développement de la formation par apprentissage (Cf. *Signature de conventions avec toutes les chambres d'artisanat*),

- L'amélioration de la formation résidentielle et l'organisation de sessions de formation au profit des artisans et des encadrants et formateurs des CFP.
- Les études stratégiques telles que l'élaboration des schémas directeurs de formation pour plusieurs régions,
- Le renforcement de l'infrastructure et de l'équipement (Cf. IAT à Casablanca).

Promotion et commercialisation : cet axe repose sur un ensemble d'actions visant l'accompagnement des différents acteurs à savoir :

- Les acteurs de référence : l'accompagnement de ces acteurs se fait à travers la signature de conventions commerciales avec des réseaux de distribution de grande renommée (La Fayette, Mono Prix, etc.) pour la commercialisation des produits artisanaux à travers les canaux de ces établissements.
- Les PME : le programme du SECA dans ce cadre vise la promotion de ces PME et l'amélioration de leurs capacités concurrentielles et ce, à travers l'organisation de salons internationaux à l'intérieur et à l'extérieur du Maroc (France, Espagne, Etats-Unis, Grande Bretagne...etc.)
- Les mono-artisans : le SECA réalise un ensemble d'actions visant à encourager cette catégorie à se relever au niveau de PME et à l'aider à mieux commercialiser le produit artisanal. Dans ce cadre, des foires régionales et commerciales sont organisées à cette fin.
- Communication : des campagnes de communication ont été organisées au profit des différents acteurs sous forme de campagnes publicitaires, des courts métrages, des affiches et dépliantsetc.

Observatoire National de l'Artisanat : Véritable outil stratégique de planification et d'anticipation de l'avenir du secteur, l'Observatoire de l'Artisanat vient pour contribuer directement au plan d'actions de promotion et de développement du secteur. Dans ce cadre, et pour la 1^{ère} fois, le SECA dispose de chiffres issus d'enquêtes menées auprès des différents acteurs du secteur, constituant les indicateurs stratégiques de l'artisanat qui seront publiés annuellement. Par ailleurs, des recensements régionaux des mono-artisans sont programmés en vue de disposer de bases informationnelles régionales et dans le même temps, disposer de bases de sondage nécessaires pour la réalisation d'enquêtes ponctuelles sur le terrain.

NOUVEAUX CHANTIERS STRUCTURANTS

Dans un esprit de continuité et renforcement des axes de la V2015, de nouveaux chantiers structurants sont programmés et viennent d'être effectivement lancés. Il s'agit principalement de :

- Elaboration d'une Stratégie de développement de l'artisanat de service
- Création d'une grande Cité d'artisanat avec concept innovant,
- Création du 1er Fonds de Garantie pour le secteur de l'artisanat (Mono-artisans et PME),
- Création du 1er Institut Supérieur pour Formation professionnelle en artisanat,
- Organisation d'une Foire Nationale de l'Artisanat avec un nouveau concept.